



Crise de l'enseignement et crise politique

par Pierre NAVILLE

LES crises du système de l'enseignement sont toujours liées à des crises sociales et politiques. Il est rare qu'elles proviennent seulement de difficultés relatives à la pédagogie et aux méthodes et objectifs de l'éducation elle-même. Plusieurs études publiées dans ce numéro de *Perspectives Socialistes* le montrent à l'évidence. Il nous reste à essayer de situer plus exactement la crise actuelle de l'Enseignement dans l'évolution du régime de Gaulle, et dans la crise politique qui s'y prépare.

Soulignons d'abord deux faits importants.

Le premier, c'est que l'Université, dans tous les ordres d'enseignement, forme un milieu où la politique anti-démocratique du régime est la plus sérieusement et patiemment battue en brèche. Les écoles, les collèges et les facultés sont aujourd'hui des bastions de la résistance à la politique ultra (comme à celle de De Gaulle) en Algérie et en France, à l'extension des pouvoirs du commandement militaire, à la domination d'une technocratie envahissante, à la politique rétrograde du patronat. La Fédération de l'Education Nationale (autonome) joue un rôle de premier plan dans cette résistance. A son récent Congrès, pas une voix ne s'est élevée pour défendre le régime et ses entreprises. Aussi le Gouvernement l'a-t-elle mise au ban de ses consultations, ce qui ne fait qu'accroître l'impopularité de l'équipe De Gaulle-Debré dans les milieux enseignants.

Ensuite, il faut constater que le gouvernement essaye de donner un caractère ambigu à sa politique scolaire, en mettant à l'étude certaines mesures destinées à lui rallier une partie de l'opinion démocratique, à servir de couverture à ses entreprises les plus réactionnaires. Par exemple, il met en avant « l'effort budgétaire » en faveur de l'extension des écoles publiques, l'accroissement du nombre des maîtres, l'augmentation des crédits affectés à la recherche scientifique, la construction de bâtiments universitaires et scolaires, la création de maîtres-assistants dans les Facultés, le remaniement des directions du Ministère de l'Education Nationale, dans le sens d'une plus grande homogénéité « horizontale », etc.. Mais toutes ces mesures — dont la plupart, d'ailleurs, s'imposeraient à n'importe quel gouvernement, étant donné la pression démographique — servent à faire accepter le soutien financier de plus en plus important consenti aux établissements privés confessionnels, l'intrusion de plus en plus fréquente du commandement militaire dans la vie universitaire, le refus d'accorder des traitements convenables au personnel enseignant la tentative de placer l'enseignement technique sous la direction des employeurs, etc..

Ainsi, Debré et son gouvernement font une politique à la petite semaine, sous l'empire de

la nécessité, sous la pression des forces réactionnaires, au milieu de l'indifférence ou de l'hostilité de l'Université. Les mesures prises par le Ministère de l'Education Nationale ne répondent à aucun plan d'ensemble.

AUSSI, est-ce le moment pour notre parti et pour toutes les organisations syndicales et populaires de comprendre clairement qu'il faut bâtir une politique scolaire répondant à une situation nouvelle, en étudier les multiples aspects à l'avance, s'approprier à faire connaître et répandre les idées nouvelles animant la politique sociale qui s'imposera au pays lorsque les illusions du régime gaulliste se dissiperont. Et, pour bâtir cette politique, il faut d'abord écarter toutes les équivoques du gouvernement Debré.

Et, pour commencer, faire front à l'offensive de la majorité parlementaire qui espère porter un coup d'envergure à l'école laïque grâce au soutien par « conventionnement » de l'enseignement confessionnel privé, qui se verrait ainsi assimilé à un service public. Il faut bien voir que cette question joue un rôle capital, non seulement parce qu'elle met en cause le statut laïc de l'Etat (déjà tourné de mille façons d'ailleurs), mais aussi parce qu'elle bloque toutes les réformes qui pourraient être envisagées.

En effet, le *pluralisme scolaire d'Etat* qu'instaurerait le conventionnement des écoles privées, c'est-à-dire la reconnaissance de celles-ci comme service public, aurait des effets dans tous les domaines de l'Enseignement et de l'Education. Aucune question ne pourrait être examinée sans tenir compte de la dualité officielle du système d'enseignement ; aucun plan ne pourrait être élaboré sans en tenir compte.

Par exemple, le budget de l'Education Nationale deviendrait double. La construction de locaux, les projets de constructions, devraient tenir compte des exigences du « secteur public confessionnel ». Si l'Etat veut contrôler les compétences du personnel enseignant de ce secteur, il se verra obligé de prévoir la formation de maîtres en fonction des besoins de celui-ci. Dans le domaine des œuvres péri- et post-scolaires, il ne pourra refuser l'estampille officielle au pullulement d'organismes que le secteur confessionnel jugera nécessaire à sa propagande, etc..

Dans cette voie, le gouvernement sera entraîné beaucoup plus loin qu'il ne le pense, mais il verra sa majorité se désagréger. La question scolaire, et par suite la question religieuse, pourraient bien être parmi les raisons principales de son ébranlement au

cours des mois prochains. Le parti socialiste, qui figure dans la majorité malgré certains de ses votes parlementaires, s'est vu contraint de désavouer P.-O. Lapie, et le ministre M. Bouloche a sérieusement parlé de démission. Et, finalement, les électeurs catholiques, surtout dans les milieux populaires des grandes villes, dont les enfants fréquentent l'école laïque, ne paraissent pas tous désireux de suivre la politique qui a l'approbation du M.R.P., des Indépendants et de la plus large partie de l'U.N.R.

Autrement dit, il est possible de former dans le pays un vaste front laïc, qui comprenne une fraction notable de croyants (plus ou moins pratiquants) acquis à l'école laïque, et même à la démocratie sociale et au socialisme. L'action du Comité National d'Action Laïque a déjà commencé à former ce front. Mais il faut l'étendre encore. Il est nécessaire que les Confédérations syndicales ouvrières y apportent leur contribution, finalement aussi importante que celle des syndicats autonomes de l'Enseignement.

Déjà, la politique scolaire de Debré entraîne des lézards dans l'édifice gouvernemental du côté de la S.F.I.O. Mais elle en entraîne aussi du côté de certains radicaux, de l'U.N.R. et même de quelques éléments du M.R.P. Tous les partis qui « font confiance à De Gaulle » sont traversés par la question scolaire et la question religieuse et, dès la discussion du budget, les dissensions vont faire sentir leurs effets.

C'EST que le problème budgétaire et l'aspect constitutionnel de cette crise l'emportent sur l'aspect purement « idéologique ». Bien entendu, c'est au nom de conceptions, d'idées et d'une foi religieuse que le clergé entend obtenir le soutien et la consécration de l'Etat pour sa politique scolaire. Mais, derrière ces prétentions idéologiques, on trouve aussi des besoins financiers et des exigences sociales, qui mettent l'école privée à la merci de la plus grande partie du patronat, qu'il soit paternaliste ou franchement réactionnaire, ou qu'il soit représenté par la technocratie d'Etat, quand elle ne se fait pas volontairement leur interprète. C'est justement sur ce côté des choses que les socialistes doivent mettre l'accent, car en définitive c'est celui qui commande toute la politique scolaire.

Là, encore, le Gouvernement s'abrite derrière une volonté de pseudo-modernisme. Dans le monde « moderne », dit-il, l'enseignement n'est plus confiné à la « culture générale », il a un aspect technique, utilitaire, très prononcé ; il doit engager les jeunes gens dans la vie professionnelle et sociale, etc..

Aussi faut-il que les institutions économiques et sociales du pays s'en préoccupent, notamment en ce qui concerne la formation de futurs cadres, de techniciens et d'ingénieurs. Il faut surtout entendre les directions des grands secteurs industriels, privés et publics. De même la recherche scientifique doit être développée dans tous les domaines, mais elle doit pour cela être liée avec l'industrie, avec les milieux d'affaires. L'enseignement supérieur, lui aussi, doit collaborer plus étroitement avec les milieux économiques dirigeants, etc..

Mais ces exigences n'ont rien de tellement « moderne ». La *finalité* du système d'enseignement a toujours été l'intérêt du système économique dominant. Autrement dit, le régime économique (capitaliste) a besoin d'un système d'enseignement et d'éducation qui serve ses objectifs. Il en a toujours été ainsi. Ce qui est nouveau aujourd'hui, c'est la forme que l'on veut donner à cette exigence. Le système d'enseignement hérité de la III^e République est de plus en plus désuet, et ne répond plus au niveau atteint par le système économique et social après les transformations des quinze dernières années (sans parler des changements de la structure démographique du pays). Mais tout est de savoir si la réforme du système scolaire et éducatif se fera dans le sens voulu par les cadres patronaux et technocratiques dominants aujourd'hui ou dans celui d'une démocratisation appelée par le peuple qui discerne de plus en plus le besoin d'un socialisme, « moderne » quant à lui, car il sera vraiment une nouveauté.

Or, toute l'orientation du régime de Gaulle et du gouvernement Debré, c'est la mise en place d'un système de réforme dans le sens de la technocratie et du capitalisme dominants. Il suffit déjà de remarquer la façon dont Debré s'y prend. Il fait étudier secrètement, par des groupes ou commissions plus ou moins experts, des mesures qui seront ensuite imposées au Parlement et au pays sans qu'aucune discussion sérieuse puisse en être faite dans des assemblées responsables. Tout se trame dans les antichambres, les couloirs et les lobbys. Bien entendu, les syndicats sont écartés des discussions. Et tout cela, au nom de l'efficacité ! Belle efficacité, qui prépare de mauvais coups dans la pire tradition de la bureaucratie tyrannique ! C'est ainsi qu'une Commission, sans publicité, prépare le conventionnement de l'enseignement privé, que le Ministère du Travail et la Confédération Nationale du Patronat étudient le « remembrement » à leur façon de l'enseignement technique, que les directions ministérielles s'adjugent l'élaboration sans

contrôle d'un statut des organisations de jeunesse, qu'une « Commission des Sages » décrète une politique de la recherche scientifique qui n'a été débattue par personne, qu'un Ministre d'Etat, romancier à ses heures, élabore une politique de la culture surgie tout armée de son génial cerveau !

L'opposition au régime ferait bien de prendre le contre-pied de tels procédés. La cause de l'enseignement professionnel et technique, par exemple, devrait être prise en mains et réétudiée par le personnel enseignant, les syndicats ouvriers, les techniciens (ce qui n'empêcherait pas les employeurs de faire valoir leurs propositions). En général, l'ensemble des problèmes de l'enseignement et de l'éducation devrait être réexaminés par les Centres et Comités d'Etudes qui procéderaient à des consultations publiques, opposant ainsi des formules démocratiques d'élaboration aux procédés autocratiques en usage aujourd'hui.

UNE autre tendance caractérise la politique éducative du régime : c'est le rôle qu'y joue de plus en plus l'Armée — rôle tentaculaire, totalitaire dans son essence. L'Armée (du moins les cadres permanents de l'Armée) se considère de plus en plus comme l'armature véritable de la Nation. Certains de ses chefs, d'esprit fascisant ou « bonapartiste », n'ont pas hésité à envisager la prise en mains totale du pays, et en particulier de la jeunesse, pour la former à son image. De l'école-caserne à l'Etat-caserne, voilà une évolution que l'on voit se dessiner, et qui s'épanouit d'ailleurs déjà complètement en Algérie. Les commissions « Armée-Jeunesse » du Ministère, l'intrusion des officiers dans divers organismes d'enseignement, la « mise en condition » des recrues du contingent, l'extension des méthodes « psychologiques » de dressage aux centres de formation, les pressions sur les réservistes, les mélanges de l'instruction technique militaire et professionnelle, bien d'autres tentatives encore, dessinent une politique dont l'aboutissant ne pourrait être que la mise au carcan de la jeunesse.

L'Armée (comme l'usine) ne vit que de règles brutales de subordination, d'une discipline négatrice de tout esprit de libre examen et de critique. Quel que soit son idéal, elle représente tout le contraire que ce qu'exige une éducation libérale, orientée vers la formation des caractères responsables, vers la croissance de l'esprit d'examen qui devra nourrir le citoyen d'une société débarrassée de l'oppression qu'entretient le régime actuel. La loi de janvier 1959, sur l'organisation militaire de la nation a étendu d'une façon menaçante les pouvoirs de l'armée depuis



**ENSEIGNEMENT 1960
LAÏCITÉ À DÉFENDRE,
DÉMOCRATIE À PROMOUVOIR : CONCLUSIONS**

**Perspectives
socialistes**
Numéro 31
Décembre 1959
Pages 37 à 40

la première jeunesse jusqu'à l'âge de 60 ans, sur les femmes comme sur les hommes, c'est-à-dire sur toute la durée de la vie active de la population. Il serait dangereux de croire que ce rôle de l'armée est une question de « spécialistes » qui ne concerne pas les éducateurs et les familles. Là encore, il serait temps que les Commissions d'études se mettent à l'œuvre, pour redéfinir les rapports entre les forces armées et la nation, notamment au point de vue de l'éducation et de son rôle formateur. Puisque les institutions militaires s'autorisent à créer des « hiérarchies parallèles » dans tous les secteurs de la vie publique (et privée), les institutions civiles privées (et publiques) peuvent s'autoriser à s'occuper du rôle de l'armée à tous les échelons et dans tous les domaines.

L'U.G.S. et, demain, le parti socialiste unifié, sont donc appelés à animer, avec toutes les organisations syndicales et démocratiques d'enseignants et de jeunes, une grande campagne de défense de la laïcité et la transformation du système éducatif. Nous n'entendons nullement nous cantonner dans la défensive, et encore moins nous limiter à la « conservation » des positions acquises. Les bouleversements techniques et sociaux de notre époque exigent de tous un effort de renouvellement des conceptions pédagogiques, éducatives et formatrices de l'enfant et de l'adulte. Ce renouvellement est inséparable à nos yeux d'une transformation socialiste de la société.

Pierre NAVILLE